

Juillet 2022 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 11 juillet 2022, le Conseil municipal a préavisé favorablement l'avant-projet de loi sur le climat mis en consultation par le Conseil d'Etat du canton du Valais.
- Lors de sa séance du 11 juillet 2022, le Conseil municipal a confirmé ses décisions prises lors de la séance du 1^{er} mars 2010 :
 - autorisant la société FAMSA SA à circuler sur la route de la Fin avec des poids lourds de 40 tonnes, pour autant que le volume de trafic ne dépasse pas une moyenne de deux transports quotidiens, soit environ 5 % du volume total des matériaux exploités;
 - fixant le montant de la taxe liée à cette autorisation à Fr. 500.-- par année.
- Lors de sa séance du 11 juillet 2022, le Conseil municipal a adjugé les mandats suivants dans le cadre du projet de réaménagement de l'avenue de la Gare :
 - le mandat de réalisation du concept d'aménagement paysager de l'avenue de la Gare au bureau d'architecte OC, à Monthey;
 - le mandat de fourniture de 9 arbres en bacs à la Pépinière BAUDAT SA.
- Lors de sa séance du 11 juillet 2022, le Conseil municipal a adjugé les travaux de réalisation de la centrale solaire photovoltaïque de la piscine de Monthey à l'entreprise Groupe E Connect SA.
- Lors de sa séance du 11 juillet 2022, le Conseil municipal a accepté la convention de collaboration du projet "Valais-Rénove".
- Lors de sa séance du 25 juillet 2022, le Conseil municipal a décidé pour la maison "De Kalbermatten" d'adjuger les mandats suivants :
 - le mandat de couverture photographique et d'inventaire du mobilier à M. Olivier THURIOT;
 - le mandat de constat général de la structure et sismique du bâtiment au bureau KURMANN CRETTON Ingénieurs SA;
 - le mandat pour la réalisation d'un relevé au bureau d'architecture a alberti.
- Lors de sa séance du 25 juillet 2022, le Conseil municipal a adjugé les travaux de réaménagement de la Vièze au consortium RAYMOND RITHNER SA / SCHMIDLI et CIE SA / ROUTE ET REVÊTEMENT SA.
- Lors de sa séance du 25 juillet 2022, le Conseil municipal a décidé de poursuivre l'aménagement paysager du centre-ville pour le secteur avenue des Alpes, rue de Venise et avenue de la Plantaud. Il a adjugé ces travaux à l'entreprise GERMA Paysage Sàrl.

- Lors de sa séance du 25 juillet 2022, le Conseil municipal a décidé de renouveler le contrat d'exploitation de la ligne de bus "Lunabus Monthey - St-Gingolph", pour la période du 13 décembre 2021 jusqu'en décembre 2023, à la date du changement d'horaire.
- Lors de sa séance du 25 juillet 2022, le Conseil municipal a adjugé les travaux de remise en état de la route de Chindonne à l'entreprise SABECO SA.
- Lors de sa séance du 25 juillet 2022 et pour la station électrique "SATOM", le Conseil municipal a adjugé la fourniture des cellules moyenne tension 16.5 kV à la société SIEMENS ainsi que celle des cellules moyenne tension 5.2 kV à la société ABB.
- Lors de sa séance du 25 juillet 2022 et pour la station électrique "Eglise", le Conseil municipal a adjugé le mandat de réalisation, de suivi de chantier et la fourniture du petit matériel spécifique au réseau à la société SEIC-Télédis.
- Lors de sa séance du 25 juillet 2022, le Conseil municipal a octroyé une concession de taxi de type "B", sur le territoire communal de Monthey, à M. Robson DO NASCIMENTO SOBRAL.
- Lors de sa séance du 25 juillet 2022, le Conseil municipal a pris connaissance du déploiement de la solution cantonale "eConstruction", dès le 1^{er} septembre 2022, pour la Commune de Monthey et a adjugé l'acquisition et l'installation d'une borne digitale à la société ID Electronic.

Etabli et publié le 23 août 2022